

RAPPORT DU MAIRE (2017)

En vertu du nouveau projet de loi 122 adopté en juin 2017, *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs*, il est maintenant prévu que le maire lors de la séance de juin fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ainsi, je vous présente les grandes lignes de ces documents.

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable « Raymond, Chabot, Grant, Thornton ». À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017, ainsi que sa situation financière constatée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

Selon le rapport financier 2017, les revenus de fonctionnement sont :

Revenus	Budget 2017	Réel 2017
Taxes	1 064 852 \$	1 070 776 \$
Compensations et tenant lieu de taxes	4 050 \$	7 257 \$
Transferts	140 354 \$	293 471 \$
Services rendus	159 737 \$	94 677 \$
Autres revenus	12 300 \$	28 062 \$

Selon le rapport financier 2017, les dépenses de fonctionnement sont :

Dépenses	Budget 2017	Réel 2017
Administration générale	291 087 \$	260 202 \$
Sécurité publique - police	56 277 \$	59 616 \$
Sécurité publique - incendie	138 832 \$	95 619 \$
Sécurité publique - Autres	15 530 \$	5 317 \$
Transport – Voirie municipale	265 035 \$	323 458 \$
Transport – Enlèvement de la neige	101 683 \$	107 534 \$

Transport - Autres	3 610 \$	7 318 \$
Hygiène du milieu – Eau et égout	51 150 \$	49 509 \$
Hygiène du milieu – Matières résiduelles	95 400 \$	93 090 \$
Santé et bien-être	3 134 \$	1 863 \$
Aménagement, urbanisme et développement	48 053 \$	46 610 \$
Loisirs et culture	68 885 \$	86 522 \$
Frais de financement	98 212 \$	221 502 \$

Selon le rapport financier 2017, les excédents sont :

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales 31/12/2017		19 520 \$
---	--	-----------

Détail de l'excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté		283 448 \$
Excédent de fonctionnement affecté		331 171 \$
Réserves financières et fonds réservés		194 708 \$

Tel que requis par la Loi, ce rapport sera acheminé dans toutes les résidences du territoire de la municipalité. Si vous avez des questions ou des commentaires, le conseil municipal demeure disponible pour y répondre. Il est entendu que le conseil gère au mieux de ses compétences et connaissances et ce au travers des nombreuses lois et exigences qui l'encadrent.

Bon été à tous !!

Philippe Chabot
Maire